

2019

Rapport d'exercice





MOT DU PRÉSIDENT

2019 L'année du 75^e anniversaire de notre association.

Cet anniversaire a été marqué par l'édition d'un tome de la Nouvelle Revue Neuchâtoise qui décrit largement l'évolution des sentiers dans notre canton et l'histoire de notre association. Je tiens à remercier particulièrement notre responsable du réseau, Léonard Farron, pour son immense engagement qui a contribué à la réussite de cette revue, fort appréciée.

Pour fêter ce jubilé avec nos membres, nous nous sommes retrouvés en grand nombre, lors de la traditionnelle torrée à la Mottaz. La forte participation des randonneurs a contribué à la réussite de cette journée.

L'historique de notre association relève que l'Office neuchâtelois du tourisme, plus particulièrement son directeur de l'époque, a été à l'initiative de la création de l'ANTP. Depuis la fondation de notre association, l'administration est assurée par l'Office neuchâtelois du tourisme, devenu Tourisme neuchâtelois.

Dans la vie quotidienne, nous devons nous déplacer, la plupart du temps, avec des moyens de transports motorisés (transports publics ou véhicules individuels) dans un environnement souvent bondé et bruyant. Pour échapper à cette routine quotidienne, nous avons besoin de quiétude et de nous ressourcer. Nous optons alors pour les espaces naturels de nos campagnes, collines, montagnes et cours d'eau. Pas besoin de s'inquiéter pour l'orientation, car nous pouvons nous appuyer sur le réseau officiel, balisé, des chemins pédestres. Nous partons sur les sentiers et relevons tout au long du parcours que nous pouvons sans autres nous fier au balisage de l'itinéraire choisi. Ceci, nous le devons à l'équipe de baliseurs qui parcourent avec beaucoup d'engagement leur secteur pour nettoyer les indicateurs et contrôler que ceux-ci désignent toujours la bonne direction. Leur activité ne s'arrête pas là, car lorsque les sentiers sont par endroits encombrés, ils sortent la débroussailleuse et dégagent le passage afin que cela soit confortable pour les randonneurs.

Nous adressons ici nos sincères remerciements à tous nos bénévoles baliseurs ainsi qu'à nos responsables du réseau, de la signalisation et du matériel qui s'engagent avec enthousiasme pour nous offrir cette qualité.

Les violents orages survenus sur le Val-de-Ruz et la Combe de Biaufond ont singulièrement sollicité nos équipes de baliseurs afin de mettre rapidement en place, suite aux dégâts sur les chemins, des interdictions de passage et des déviations, principalement sur l'itinéraire national N°5 de la Suisse à pied, sur le tronçon entre Chasseral et Le Pâquier.



Gérer administrativement une association avec 1'500 membres, leur transmettre des courriers, gérer leurs demandes ou diffuser des communications aux médias est à la charge de notre secrétariat. Depuis des dizaines d'années, nous pouvons compter sur l'équipe professionnelle de Tourisme neuchâtelois qui s'applique avec beaucoup d'engagement et qui est toujours à l'écoute pour transmettre à qui de droit les requêtes ou informations sur notre réseau de sentiers ainsi que sur nos activités. Nous leur adressons notre vive reconnaissance et nos sincères remerciements.

La volonté des associations cantonales et de l'association faîtière Suisse Rando d'être identifié «comme une unité» au niveau national, nous a conduit à adopter un visuel uniformisé. Nous tenions à marquer encore notre jubilé avec l'ancien logo «papillon» et, depuis le début de 2020, nous l'avons adapté à la nouvelle version.



Votre président Henri Cosandey

LE RESEAU ET LE BALISAGE

Notre commission technique a évolué dans sa composition. L'ont rejoint : Jean-Louis Haddorn, Jean-Claude Hirt et Jean-Louis Leuenberger. Jean Schenk, jusqu'ici responsable du matériel et coach des nouveaux-venus, mission accomplie, a quitté la commission en fin d'exercice. Nous remercions chaleureusement ce chic collègue qui, durant plus de vingt ans, a donné le meilleur de lui-même à la cause que nous servons. Nous avons tous été à l'«école de Jean Schenk» et nous lui disons un très grand MERCI.

Dans le numéro de la Nouvelle Revue Neuchâteloise marquant le 75^e anniversaire de notre association, le chapitre «Pour des bénévoles, un job de plein air : le balisage du réseau pédestre», nous nous sommes efforcés de révéler au lecteur-randonneur la face cachée de la conception du réseau et du balisage, de lui présenter tout ce qui se dissimule derrière les indicateurs et losanges jaunes qu'il croise sur son chemin.

Balisage

Nos dix chefs de secteurs, accompagnés de leurs adjoints, ont consacré, comme chaque année, de nombreuses journées de travail bénévole pour maintenir et améliorer la qualité des itinéraires de randonnée pédestre. L'ensemble des travaux, réalisé en 398 journées, a consisté en :

Entretien des emplacements d'itinéraires; entretien de la signalisation (118 indicateurs ont été posés); entretien du balisage intermédiaire; entretien de passages de barrière; création de nouveaux passages de barrières; débroussaillages et élagages.

Le balisage de nos sentiers est tenu à jour et reflète l'excellent travail poursuivi par nos bénévoles. En plus de ces travaux de maintenance, nos baliseurs ont concrétisé dans le terrain 11 mesures d'optimisation: à Marin, St-Blaise, Enges, Valangin, Serroue, Chézard, Cernier, aux Ponts-de-Martel, au Col des Roches, aux Brenets et au Tillau (F). Ils ont aussi apporté 5 changements imposés par les circonstances: à La Dame, à la Prise Cornu, aux Favarges, au Chauffaud et au Grand Beaugard (VD).

Les documents de conduite et de contrôle de balisage (Visio) ont tous été réactualisés et les fiches remises à jour, distribuées aux équipes.

Par journée de travail, nos bénévoles ont assuré la maintenance de la signalisation de 2,70 km de voie pédestre. Le véhicule Defender 110 NE 78 768, acheté en automne 2015, se révèle toujours et encore comme un outil de travail indispensable; le voici muni de pneus neufs. Il a été expertisé ce printemps. En 2019, notre véhicule a parcouru 7'060 km, soit moins que l'année précédente en raison d'une meilleure organisation des déplacements.



Comme chaque année, tout a été mis en œuvre pour la réussite de la campagne de balisage 2019. Les opérations ont été conduites dans le strict respect du cadre budgétaire.

A la suite de ces travaux, notre réseau pédestre a connu l'évolution suivante:

Tout en se raccourcissant de 0,6 km, il s'est enrichi de 1,4 km de sentiers et de 0,7 km de chemin sans revêtement. Le bitume a régressé de 2,7 km (2,4 km de routes et 0,3 km de chemins en dur).

Au vu de cette nouvelle situation, les chiffres de la statistique tenue par Suisse Rando évoluent de la manière suivante :

Situation au 1 ^{er} janvier	Longueur totale du réseau (km)	Dont en revêtement dur hors localité (km)
2019	1'075	363
2020	1'074	360

Il est à noter que le détournement d'itinéraire de La Dame a suscité quelques réactions de mécontentement. Si nos sentiers balisés n'étaient parcourus que par des randonneurs, ce détournement n'aurait pas eu sa raison d'être. Hélas, de plus en plus, notre réseau balisé est emprunté par d'autres usagers qui ne sont pas tous bien respectueux du milieu naturel et du travail de nos agriculteurs.

Il est à noter aussi qu'en deux endroits (Creux du Van et Sentier du Lac), de détestables incivilités ont été commises sur nos indicateurs.

Partout où du balisage VTT se superpose à du balisage pédestre, nous avons installé des panneaux intitulés « respect – tolérance ». Cela correspond à la pose d'une cinquantaine de tels panneaux.

D'utiles contacts sont maintenus avec le Service des ponts et chaussées afin que les balisages randonnée et vélo cohabitent harmonieusement. Idem avec Neuchâtel VTT s'agissant du balisage destiné aux vététistes.

En septembre 2019, Suisse Rando a procédé au contrôle de l'itinéraire Noiraigue – Gorges de l'Areuse – Boudry. Ceci en vue de l'inclure dès 2021 en tant qu'itinéraire local dans l'offre de La Suisse à pied.

Baliseurs

Compte tenu des mutations intervenues en cours d'année, l'effectif au 1^{er} janvier 2020 de nos baliseurs s'élève à 29 (9 chefs de secteur, 1 coach, 12 adjoints et 7 en formation). Sous la direction de leur chef, nos baliseurs se sont réunis à deux reprises à La Tourne, les 22 mars et 15 novembre 2019 pour faire le point de la situation, recevoir des instructions et du matériel, échanger des idées et aussi cultiver l'esprit d'équipe.

Quittent le balisage à fin 2019:

Jean-Louis Leuenberger	Baliseur depuis 2008	Rejoint la commission technique
Eric Choffet	Baliseur depuis 2012	
Raymond Huguenin	Baliseur depuis 2006	
Louis Gentil	Baliseur depuis 2004	

Merci à ces Messieurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Entretien des chemins

Nous profitons ici de dire merci à la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, à la Société des Sentiers du Doubs et à la Société des Gorges de la Poëta Raisse pour les travaux - souvent importants - qu'elles entreprennent, année après année. Merci aux communes qui jouent leur rôle en matière d'entretien des sentiers et chemins et aux forestiers qui nous apportent une aide appréciée. Un merci tout particulier au Service des ponts et chaussées très attentif à nos souhaits; à la Ville de La Chaux-de-Fonds qui nous accorde une collaboration pleine et entière dans la Vallée du Doubs; à la Commune de Val-de-Travers dont l'organisation de protection civile et le service forestier ont réalisé une jolie passerelle franchissant le ravin du Bois Pillion et à la Commune de La Grande-Béroche qui a pris soin d'entretenir les passerelles du Sentier du Lac.

Le violent orage du 21 juin 2019 n'a pas seulement mis à mal les villages de Villiers et de Dombresson ainsi que la route cantonale, mais aussi le sentier pédestre empruntant la Combe Biosse qui s'est retrouvé complètement ravagé. Un itinéraire alternatif a été mis en place par Chuffort. La remise en état de lieux est en cours.

Un orage presque tout aussi violent a éclaté le 26 juillet et a provoqué de graves dégâts au sentier de la Combe de Biaufond (BE, territoire communal de La Ferrière). L'itinéraire transcantonal La Chaux-de-Fonds – Combe du Valanvron – Biaufond a ainsi été coupé. Un itinéraire de remplacement a été signalé aux usagers. La remise en état des passerelles détruites est en cours et nous espérons qu'à l'été 2020 l'itinéraire pourra à nouveau être mis à la disposition des usagers.

Préavis

Notre association a été invitée à se prononcer à propos d'un projet de manuel fédéral fixant les normes de balisage de la randonnée hivernale ainsi qu'à un projet d'aide-mémoire consacré à cohabitation randonnée et VTT.

Elle a eu à se prononcer sur le projet d'éoliennes au Crêt Meuron.

Elle a eu à prendre position, à deux reprises, au sujet du plan sectoriel VTT du Jura bernois, plan qui empiète notre canton dans la région de la Combe du Pilouvi.



Elle a aussi eu à donner son avis au sujet du futur stand de tir du Val-de-Travers susceptible d'impacter le segment balisé Buttes - Monts de Buttes.

Ces cinq objets ont suscité de notre part, à chaque fois, une position aussi critique que constructive qui, espérons-nous, sera prise en compte.

Gestion des géodonnées

Au terme de chaque année, Neuchâtel Rando fournit au Service de l'aménagement du territoire (SAT) les modifications qui doivent, pour diverses raisons, être portées à la carte de référence de notre réseau. Pour l'exercice 2019, la mise à jour des géodonnées a concerné 26 cas d'importances diverses: les 11 modifications mentionnées ci-dessus et le solde pour des modifications mineures et des corrections graphiques permettant la mise en conformité avec la réalité du terrain.

Nous mettons tout notre soin pour nous assurer que les indications cartographiques de Suisse Mobile destinées aux randonneurs correspondent bien à la réalité du balisage rencontré dans le terrain. Nous espérons que les dernières anomalies soient corrigées au plus vite.

Projets et travaux pour tiers

Neuchâtel Rando, comme chaque année, a assuré les travaux de maintenance contractuels au profit du Parc du Doubs (Au fil du Doubs, L'Orlogeur et La Bricotte), de l'Association Vallée de La Brévine (Sentier des Bornes) et de l'Association de La Vy aux Moines.

Neuchâtel Rando a fourni en outre son appui à la Ville de La Chaux-de-Fonds afin de réaliser les balustrades nécessaires à l'optimisation prochaine du segment pédestre Maison-Monsieur - La Rasse. Une subvention bienvenue de Suisse Rando a grandement facilité les choses. Il a aussi été possible, à ce sujet, de s'assurer le concours apprécié de la Société des Sentiers du Doubs et d'une équipe de la voirie chaux-de-fonnière.

Nous avons aussi apporté une aide à l'Association du parcours de l'eau de Boudry afin de faciliter bientôt l'inclusion du sentier de la rive de l'Areuse dans le réseau pédestre. Nous avons préavisé favorablement une demande de subvention à Suisse Rando. A noter que cette association a lancé ce printemps, par-dessus l'Areuse, l'élégante passerelle de Vaulaneux.

Formation

La transmission du savoir-faire au sein de nos équipes est de première importance. Elle se passe essentiellement à l'interne; les aînés sensibilisent les nouveaux venus aux astuces du métier. Pour les nouveaux chefs d'équipe, les cours organisés par Suisse Rando sont les bienvenus. Toutefois, en 2019 aucun participant neuchâtelois n'a pris

part au cours organisé annuellement par Suisse Rando.

Plusieurs baliseurs ont été familiarisés avec les outils informatiques que Suisse Mobile met à leur disposition.

Le responsable réseau a participé, à Münsingen, le 18 juin 2019, à la traditionnelle excursion technique mise sur pied par Suisse Rando et l'Office fédéral des routes. La conférence technique annuelle s'est tenue le 7 novembre 2019 à Ittigen. Ces deux meetings, qui ont lieu chaque année, apportent aux participants de nombreuses informations générales et donnent l'occasion de fructueux échanges d'idées.

Diagnostic du réseau pédestre

Le diagnostic du réseau pédestre, au terme de trois ans d'investigations, est arrivé à son terme en juillet 2018. Il a été mis en consultation auprès des communes, des services de l'Etat et des milieux intéressés. Il a rencontré un accueil favorable, néanmoins nombreuses sont les observations émises à propos de tel ou tel segment proposé. Ces observations vont être analysées au début 2020 par les soins de notre association et ceux du comité de projet; ensuite de quoi le SAT mandatera un bureau d'aménagement afin de finaliser la rédaction du Plan directeur des chemins de randonnée pédestre (PD chemins).

En plus des six rapports de district, Neuchâtel Rando a pris la peine de fournir au SAT quelques propositions complémentaires susceptibles d'être intégrées au PD chemins. Il s'agit de quatre documents préconisant quelques autres extensions et améliorations du réseau actuel.

Neuchâtel Rando entend demeurer actif dans les processus administratif et technique qui sont en cours et défendre non seulement les intérêts des usagers mais aussi se positionner comme gardien du réseau officiel balisé reconnu, par la loi, comme infrastructure d'utilité publique. Nous avons observé que le SAT, dans son rôle d'arbitre des intérêts divergents, est probablement moins à même d'assumer cette tâche de gardien.

Perspectives 2020

Pour la campagne 2020, tout est prêt. La réunion des baliseurs du 12 mars 2020 marquera le démarrage de nos travaux de terrain.

Pour 2020, en plus des travaux habituels de maintenance, d'entente avec le SAT, les communes touchées et les propriétaires concernés, nous avons prévu 11 mesures d'optimisation : à Montalchez, Bevaix, Boudry, Colombier, Corcelles, Cornaux, La Sagne, dans la Forêt de Chaumont, au Pré de Suze, à Maison Monsieur et dans la Combe des Moulins. Peut-être que certaines devront être différées à 2021. Des cas imprévus pourront se présenter dans l'urgence, ce qui n'est pas idéal mais arrive parfois.



Les 75 panneaux d'orientation qui se trouvent en divers endroits de notre canton seront enlevés, certains sont en effet en mauvais état et d'autres ne sont plus à jour. Ils seront, d'ici quelques années, remplacés par des nouveaux panneaux répondant aux normes de La Suisse à pied. Ce type de panneau avait déjà été installé en quelques endroits à l'initiative du Parc Chasseral.

La question du classement d'un certain nombre de segments en chemin de randonnée de montagne sera étudiée en vue d'une concrétisation à partir de 2021.

Diverses études sont en cours et nous entendons les poursuivre; à La Cibourg, au Landeron, le long du Doubs, à La Côte-aux-Fées, au Grand Coeurie et en quelques autres endroits.

Neuchâtel Rando attend avec une certaine impatience la suite de la procédure officielle devant nous mener au nouveau Plan directeur des chemins de randonnée pédestre. Un document destiné à celles et ceux qui, chemin faisant, entendent plutôt se ressourcer que se défouler.

LES RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES

Randonnées 2019

En 2019, les 24 randonnées effectuées ont compté une moyenne de 25 participants. 7 ont dû être annulées. Les 4 jours le long des bisces ont connu leur succès habituel avec 33 participants. Le sujet étant épuisé, mais pas Roland Golay, qui proposera deux nouvelles semaines en 2020 : le Parc national en juin et le Tessin en septembre.

Le 3 octobre Guy Fehlmann, Roland Golay et Jean-Paul Ruedin ont participé au cours ESA d'un jour.

Programme 2020

De nouveaux chefs sont venus renforcer l'effectif : MM. Gaëtan Membrez et Stéphane Robert, que nous remercions d'avoir sauté le pas pour venir aider Neuchâtel Rando. Nos remerciements vont également à nos chefs et adjoints qui, dans leur ensemble et conformément à leur philosophie, ont présenté à nouveau une vaste palette de marches dans notre belle Suisse.

Diplôme de chefs de courses

Pour de plus amples informations sur ces cours et sur les autres propositions, nous vous invitons à consulter le site internet : www.randonner.ch/fr/contribuer/formation-de-chef-de-course.

RELATIONS PUBLIQUES

Durant l'année 2019, Neuchâtel Rando a profité de son anniversaire pour être présent dans les médias. Son assemblée générale, ainsi que la sortie de l'édition de la Nouvelle Revue Neuchâteloise sur le tourisme pédestre ont trouvé un écho auprès des journalistes.

Le matériel de promotion de l'association rencontre toujours un fort succès. Il est à disposition de tous pour relayer l'information et en faire la promotion. Il s'agit:

- de la brochure «Sentiers pédestres» destinée à faire connaître les plus belles randonnées de notre canton.
- de la carte d'adhésion et du programme des courses.

Neuchâtel Rando est toujours présent sur les réseaux sociaux, par sa page Facebook (www.facebook.com/neuchatelrando), ainsi que sur Instagram (www.instagram.com/neuchatel.rando) et son site internet (www.neuchatelrando.ch) est mis à jour en permanence. Ce dernier va complètement changer, puisqu'une refonte est en cours avec l'entreprise VnV de La Chaux-de-Fonds. La sortie est prévue lors du premier trimestre 2020.



Compte Instagram



Compte Facebook



FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET DE NEUCHÂTEL RANDO EN 2019

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, le site a été visité 33'617 fois, par 24'391 visiteurs. Le nombre de pages vues se monte à 96'795, ce qui représente 2,88 pages par visite. Le temps moyen passé sur le site est de 1,58 minutes.

TOP 5 DES PROVENANCES DES VISITEURS:

Suisse	21'599
France	2'004
Etats-Unis	189
Allemagne	179
Royaume-Uni	62

NOMBRE DE VISITES PAR MOIS :

Janvier	1'262 <i>minimum</i>	Juillet	4'070
Février	1'454	Août	4'945 <i>maximum</i>
Mars	1'904	Septembre	3'673
Avril	2'665	Octobre	3'929
Mai	3'226	Novembre	1'518
Juin	3'411	Décembre	1'460

STATISTIQUES MEMBRES

A la fin de l'année 2019, Neuchâtel Rando comptait 1'537 membres.

En 2019, le secrétariat a traité :

- 62 changements d'adresse
- 76 adhésions
- 85 démissions et décès





COMPOSITION DU COMITÉ

Henri Cosandey , La Chaux-de-Fonds	président et responsable internet
Roland Golay , Cortaillod	vice-président
Léonard Farron , Neuchâtel	responsable réseau
Richard Cazes , Neuchâtel	coordinateur des courses
Vincent Matthey , La Chaux-de-Fonds	secrétaire, Tourisme neuchâtelois
HORS COMITE	
Monique Trottet Devaux , La Chaux-de-Fonds	secrétariat, Tourisme neuchâtelois
Sylvie Baillod , Neuchâtel	comptabilité, Tourisme neuchâtelois

COMMISSION TECHNIQUE

Henri Cosandey , La Chaux-de-Fonds	président
Roland Golay , Cortaillod	vice-président
Jean-Maurice Ducommun , St-Blaise	responsable balisage
Jean-Louis Hadorn , Fleurier	adjoint responsable balisage
Léonard Farron , Neuchâtel	responsable réseau
Jean Schenk , La Chaux-de-Fonds	responsable matériel sortant
Jean-Claude Hirt , Cressier	responsable matériel entrant
Jean-Louis Leuenberger , St-Blaise	adjoint responsable matériel

COMMISSION DE COORDINATION DES COURSES

Francis Botteron , Corcelles/Concise
Richard Cazes , Neuchâtel
Henri Cosandey , La Chaux-de-Fonds
Pierrette Jenni , Neuchâtel
Jean-Paul Ruedin , Cressier

COMPTES 2019

RECETTES EN CHF

	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019	Comptes au 31.12.2018
Cotisations des membres	43'800.00	45'909.60	44'565.05
Cotisations membres individuels	33'000.00	35'705.55	33'630.00
Cotisations membres collectifs	1'300.00	700.00	1'375.00
Cotisations communes	9'500.00	9'504.05	9'560.05
Cotisations des associations	68'000.00	67'585.50	68'313.30
Participation au résultat Suisse Rando	68'000.00	67'585.50	68'313.30
Subventions publiques	59'000.00	59'000.00	59'000.00
Contribution Etat de Neuchâtel	59'000.00	59'000.00	59'000.00
Produit des ventes	1'400.00	4'215.45	1'135.70
Ventes cartes 1:25'000	800.00	1'980.45	920.70
Ventes merchandising	600.00	2'235.00	215.00
Produit d'exploitation	2'000.00	1'275.77	8'416.30
Prestations techniques	2'000.00	1'275.77	8'416.30
Produits randonnées	58'500.00	43'016.80	63'094.10
Programme des courses (Loterie romande, BCN)	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Courses accompagnées	45'000.00	29'287.80	49'316.10
Abonnements Magazine RANDONNER.CH	8'000.00	8'080.00	8'208.00
Recettes Torrée / Assemblée générale	2'500.00	2'649.00	2'570.00
Produits de la recherche de fonds	500.00	138.20	500.00
Sponsoring	500.00	0.00	500.00
Dons	-	138.20	-
Produits financiers	3'000.00	13'064.32	2'933.50
Intérêts	3'000.00	2'419.15	2'933.50
Plus-value s/titres	-	10'645.17	-
Dissolutions provisions	20'000.00	15'000.00	36'000.00
Dissolutions	20'000.00	15'000.00	36'000.00
Total	256'200.00	249'205.64	283'957.95



DÉPENSES EN CHF

	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019	Comptes au 31.12.2018
Dépenses de l'infrastructure	115'500.00	115'441.60	116'885.05
Secteur technique	4'000.00	123.65	1'897.75
Responsables techniques	12'000.00	16'000.00	12'000.00
Travaux (frais de baliseurs)	37'000.00	39'553.00	37'294.70
Matériel de balisage	42'000.00	42'675.15	40'369.95
Frais cours baliseurs	500.00	8.30	
Frais de déplacement commis. technique	2'000.00	1'039.90	1'715.10
Frais de véhicule	16'000.00	3'139.35	7'919.95
Assurance véhicule	-	1'820.45	1'820.45
Essence véhicule	-	1'556.75	1'655.05
Loyer et frais garage	-	6'000.00	6'000.00
Frais de séance technique	2'000.00	3'525.05	2'212.10
Prov. Fonds Véhicule	-	0.00	4'000.00
Prov. Fonds amélioration réseau	-	-	
Dépenses de fonctionnement	43'000.00	55'462.32	48'885.61
Taxes CCP et frais bancaires	1'500.00	1'264.30	1'368.90
Mandat secrétariat	19'000.00	19'000.00	19'000.00
Révision des comptes	4'000.00	7'266.90	2'714.05
Matériel administratif (impression et affran.)	6'000.00	5'098.65	5'613.40
Assurances	500.00	422.00	468.10
Frais de Comité	2'000.00	2'118.00	1'750.60
Frais d'assemblée générale	3'000.00	5'104.00	3'295.50
Frais de présidence	5'000.00	4'513.40	5'052.20
Frais généraux	2'000.00	29.90	3'877.20
Moins-value s/titres	-	0.00	5'745.66
Attribution au Fonds de fluctuation des titres	-	10'645.17	
Dépenses de relations publiques	33'600.00	25'944.70	56'028.95
Promotion	20'000.00	11'689.30	
Brochure Sentiers pédestres	0.00	0.00	36'388.30
Défraiements bénévoles	1'000.00	0.00	1'070.00
Réseaux sociaux	200.00	30.40	50.90
Site internet	5'000.00	6'771.10	1'520.90
Productions visuelles	5'000.00	753.90	9'711.65
Cotisation à Suisse Rando	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Cotisations diverses	200.00	200.00	200.00

DÉPENSES EN CHF

	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019	Comptes au 31.12.2018
Cadeaux/remerciements	200.00	0.00	87.20
Prov. Promotion		4'500.00	5'000.00
Dépenses randonnées	64'000.00	51'950.00	61'787.95
Charges courses accompagnées	42'000.00	28'976.80	40'547.45
Gestion des courses accompagnées	3'000.00	1'885.80	2'455.20
Programme des courses accompagnées	6'500.00	5'977.35	6'426.00
Formation chefs de courses	2'000.00	144.00	160.00
Frais de séance randonnées accompagnées		518.00	-
Dépenses torrée	1'000.00	3'487.05	951.45
Prestation de tiers	2'500.00	2'500.00	2'500.00
Achat merchandising		881.00	2'067.85
Achat Abonnements Magazine RANDONNER.CH	7'000.00	7'580.00	6'680.00
Total	256'100.00	248'798.62	283'587.56
RÉSULTATS			
Total des recettes:	256'200.00	249'205.64	283'957.95
Total des dépenses:	256'100.00	248'798.62	283'587.56
Produit extraordinaire	-	-	-
Excédent de recettes	100.00	407.02	370.39



BILAN AU 31.12.2019 EN CHF	Actif	Passif	2018
Compte de chèques postaux	3'761.40		26'713.83
Compte CCP courses accompagnées	7'806.10		9'616.40
Compte CCP «Favre»	13'586.45		13'382.90
Banque Cantonale Neuchâteloise	48'779.07		25'379.77
BCN, compte AUD	20'356.43		7.43
BCN, compte EUR	16'347.76		14'614.25
BCN, compte CAD	0.00		0.00
BCN, compte épargne	31'128.25		29'297.95
Impôt anticipé à récupérer	2'297.30		2'034.80
Véhicule	1.00		1.00
Titres	129'246.60		140'683.94
Actifs transitoires	8'117.10		500.00
Stock cartes au 1:25'000	-		-
Collectif débiteurs	62.00		50.00
Capital		141'759.14	141'352.12
Fonds Madeleine Jeanrenaud		10'000.00	10'000.00
Fonds pour achat de véhicule		20'000.00	20'000.00
Fonds promotion		25'000.00	10'500.00
Fonds des courses accompagnées		15'030.00	15'030.00
Fonds technique		27'000.00	27'000.00
Fonds fluctuation des titres		10'645.17	-
Passifs transitoires		21'607.00	12'952.00
Provision travaux futurs balisage		8'842.05	8'842.05
Provision Voie révolutionnaire		1'606.10	1'606.10
Provision 75 ^e anniversaire		0.00	15'000.00
Compte d'attente			
Collectif fournisseurs			
	281'489.46	281'489.46	262'282.27
<u>Compte Capital</u>			
Solde au 1.1.2019		141'352.12	
Résultats 2019		407.02	
Compte capital au 31.12.2019		141'759.14	

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

1

**Fiduciaire
Muller Christe & Associés**

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de l'association Neuchâtel Rando, à La Chaux-de-Fonds

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'association Neuchâtel Rando à La Chaux-de-Fonds, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Neuchâtel, le 16 juin 2020
SCH/sco


Daniele Raffaele
expert-réviseur agréé


Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé (réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3 | Rue de la Plaine 9-11 | Rue Daniel-Jeanrichard 28 | Rue de l'Université 4
2000 Neuchâtel | 1400 Yverdon-les-Bains | 2300 La Chaux-de-Fonds | 1205 Genève

FORST & FÜRST | SWISSCO.ch



BUDGET 2020

RECETTES EN CHF

Budget 2020

Cotisations des membres	44'200.00
Cotisations membres individuels	34'000.00
Cotisations membres collectifs	700.00
Cotisations communes	9'500.00
Cotisations des associations	67'000.00
Participation au résultat Suisse Rando	67'000.00
Subventions publiques	59'000.00
Contribution Etat de Neuchâtel	59'000.00
Produit des ventes	1'400.00
Ventes cartes 1:25'000	800.00
Ventes merchandising	600.00
Produit de la recherche de fonds	0.00
Sponsoring / Annonces	0.00
Produit d'exploitation	2'000.00
Prestations techniques	2'000.00
Produits randonnées	58'500.00
Recettes courses accompagnées	45'000.00
Programme des courses (Loterie romande, BCN)	3'000.00
Recettes torée et assemblée générale	2'500.00
Abonnements Magazine RANDONNER.CH	8'000.00
Produits financiers	2'500.00
Intérêts	2'500.00
Plus-value s/titres	-
Dissolution Fonds	0.00
Dissolution Fonds 75 ^e anniversaire	0.00
Dissolution Fonds technique	0.00
Total	234'600.00

DÉPENSES EN CHF

Dépenses de l'infrastructure	114'500.00
Secteur technique	1'000.00
Chef technique	12'000.00
Travaux (frais de baliseurs)	39'000.00
Matériel de balisage	45'000.00
Provision achat nouveau Véhicule	-
Frais de déplacement chef technique	1'000.00
Frais de véhicule	3'000.00
Assurance véhicule	2'000.00
Essence véhicule	2'000.00
Loyer et frais garage	6'000.00
Frais séance technique	3'000.00
Frais cours baliseurs	500.00
Secteur administratif	40'500.00
Taxes CCP et frais bancaires	1'500.00
Révision des comptes	3'000.00
Secrétariat	19'000.00
Frais de présidence	5'000.00
Matériel administratif	6'000.00
Assurances	500.00
Frais de Comité	2'000.00
Frais assemblée générale	3'000.00
Frais généraux	500.00
Dépenses de relation publique	15'600.00
Promotion	5'000.00
Défraiements bénévoles	1'000.00
Site internet	6'000.00
Brochure Sentiers pédestres	-
Productions visuelles	1'000.00
Réseaux sociaux	200.00
Cotisation à Suisse Rando	2'000.00
Cotisations diverses	200.00
Achat merchandising	-
Cadeaux/remerciements	200.00



DÉPENSES EN CHF

Secteur randonnées	62'500.00
Charges courses accompagnées	42'000.00
Programme des courses accompagnées	6'000.00
Formation chefs de courses	1'000.00
Gestion des courses accompagnées	2'000.00
Frais de séance courses accompagnées	500.00
Achat Abonnements Magazine RANDONNER.CH	7'500.00
Dépense torrée	1'000.00
Prestation tiers	2'500.00
Total	233'100.00
Total des recettes:	234'600.00
Total des dépenses:	233'100.00
Excédent de recettes	1'500.00



NEUCHÂTEL RANDO

Procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 27 avril 2019 à la Rouvraie, Bevaix

Président : M. Henri Cosandey, président

Présents : 95 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal

Excusés : 51 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2018
2. Rapport du président
3. Rapport du responsable de réseau
4. Rapport du secrétariat
5. Rapport du coordinateur des courses
6. Présentation des comptes 2018
 - rapport des vérificateurs
 - approbation des comptes
7. Budget 2019– approbations
8. Démissions et élections
9. Divers

Henri Cosandey souhaite la bienvenue à tous et salue plus particulièrement M. Laurent Favre, chef du Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE); M. Michael Roschi, directeur de Suisse Rando; Mme Joëlle et M. François Baumgartner, représentants Jura Rando; Mme Madeleine Hayoz et M. Lukas Brühwiler, représentants de Fribourg Rando; Mme Christiane Linemann et M. Paul Everett, représentants Genève Rando; Mme Christine et M. Tony Glatzfelder, représentants Vaud Rando et Mme Séverine Perrinjaquet, de la fiduciaire Muller, Christe & associés.

Nos présidents d'honneur Edgar Renaud et Michel Kohler sont également présents.

Parmi les personnes excusées figure M. Werner Luginbuhl, président de Suisse Rando.

Henri Cosandey remercie la commune de La Grande Béroche qui offre l'apéritif avant le repas, ceci bien qu'elle ne puisse être présente.

L'Assemblée générale est officiellement ouverte.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 avril 2018

Le procès-verbal figure dans le rapport mis à la disposition des membres présents. Il est adopté avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du président

Henri Cosandey évoque, en préambule, à l'occasion du 75^e anniversaire de Neuchâtel Rando, l'histoire de la randonnée:

L'histoire du mouvement de la randonnée pédestre est étroitement liée à l'évolution de l'humanité et de ce fait, la plus ancienne forme de mobilité. Nos ancêtres ne pratiquaient la marche que pour se déplacer de leurs habitations vers les domaines de chasse, pour repérer les pâturages pour le bétail ou pour transporter les marchandises, voire conduire des guerres.

À l'époque personne ne se déplaçait pour des raisons de loisir ou de plaisir. Au début du 21^e siècle, nous pouvons, en nous baladant, jouir des beautés de la nature tout en profitant du développement territorial.

Henri Cosandey ne va pas, à ce point de l'ordre du jour nous relater l'historique détaillée de notre association. Il laisse cela à Léonard Farron qui, après la séance, nous le présentera en détail.

Ainsi il limite sa réflexion à la question de savoir par quoi nous devons, en ce jour, marquer ce jubilé du 75^e anniversaire.

Depuis 75 ans, Neuchâtel Rando promeut la randonnée pédestre comme activité de loisir, si proche de la nature, pour se ressourcer sainement et spirituellement.

Le réseau des chemins pédestres balisés en est certainement l'élément clé, un élément permettant de se rendre d'un endroit à un autre, en ayant la certitude de trouver les indicateurs sans encombre, en toute confiance, par l'itinéraire choisi au préalable.

Que cela soit possible, nous le devons avec reconnaissance à notre équipe de balisage.

L'équipe technique et les baliseurs de notre réseau neuchâtelois de chemins pédestres, s'emploient jour après jour, avec enthousiasme et engagement, à maintenir, en l'améliorant, un réseau attractif bien entretenu, tout cela en accord avec le Plan directeur cantonal (PDC).

Ce réseau nous permet également d'organiser en toute quiétude, nos courses accompagnées, dont jouissent de plus en plus de participants, désirant eux même découvrir de nouvelles régions.

Nos guides de courses conduisent avec enthousiasme et confiance nos randonneurs sur les sentiers, tout en offrant aux participants le soin de découvrir nos paysages dans une nature enchanteresse.

La pérennité d'une association est à la base du reflet de l'engagement de ses bénévoles.

Parmi ceux-ci, il y en a qui sortent du groupe. Là, il relève avec un grand sentiment de reconnaissance l'engagement de Roland Golay qui, depuis le début du millénaire, balisait à la perfection les sentiers dans le secteur couvrant la Vallée de La Brévine et la partie médiane du Val-de-Travers. Après une courte pause dans cette activité, il reprend la mise à jour du grand secteur ouest du bas du canton avec le Sentier du Lac, de la région sud Creux du Van et des Gorges de l'Areuse. Mais il ne se contente pas seulement du balisage, de plus il organise des randonnées journalières avec son entrain légendaire et il est pour le président, l'adjoint idéal de toutes ses courses. Pour compléter le tout, il organise depuis quelques années des séjours en Valais le long des bisesses, à la grande satisfaction d'un grand nombre de participants.

Accessoirement, il est en plus votre vice-président. Tout cela mérite une reconnaissance par des applaudissements.

Les membres reçoivent, en cours d'année des courriers d'informations sur les activités de notre association. Ils peuvent, dès lors demander des renseignements ou soumettre leurs questions à notre secrétariat, cela est possible quotidiennement.

Toute cette activité administrative est le mérite de nos secrétaires professionnels de Tourisme neuchâtelois: Monique Trottet Devaux et Vincent Matthey, ainsi que de la comptable Sylvie Bailod.

Dans la suite de l'ordre du jour, les membres pourront aussi apprécier les engagements dévoués pour notre association du responsable du réseau, Léonard Farron, et du coordinateur des courses, Richard Cazes.

Mais Neuchâtel Rando ne peut perdurer uniquement par le comité et ses bénévoles, mais aussi, et surtout grâce aux précieux membres.

Aussi, Henri Cosandey les remercie du fond du cœur pour leur grande fidélité.

Henri Cosandey passe la parole à Léonard Farron, responsable du réseau.

3. Rapport du secteur technique

Léonard Farron a le grand plaisir de présenter, devant l'Assemblée générale, le travail de la Commission technique qui est passionnant et s'effectue de façon sérieuse. Tout ceci est décrit en détails dans le rapport d'exercice.

Son rapport lors de cette assemblée est agrémenté d'images qu'il commente:

Le Sentier du Lac toujours en cours de finalisation;

Au bord du Doubs: le pavillon des sonneurs, les sentiers doivent être refaits.

Nous devons déplorer des tags sur le balisage.

Des photos illustrent ensuite le travail des baliseurs. Tout cela démontre qu'il faut avoir l'œil partout.

Des bûcherons désencombrant les itinéraires, cela arrive souvent dans les côtes du Doubs avec des chutes d'arbres plus fréquentes dues à la déclivité.

Grâce au Service des Ponts et Chaussées (SPCH), un escalier a pu être créé au milieu de gabions pour permettre le passage des randonneurs.

La cohabitation entre cyclistes et piétons est assurée grâce à la bonne collaboration entre Neuchâtel Rando et le SPCH.

Des panneaux ont été apposés aux endroits où les itinéraires VTT coïncident avec les chemins pour randonneurs: on demande du respect aux vététistes et de la tolérance aux randonneurs.

Le diagnostic du PDC a occupé Neuchâtel Rando durant ces trois dernières années. Le dernier dossier confié au Service de l'aménagement du territoire (SAT) a été mis en consultation durant le 1^{er} trimestre 2019.

Des passerelles seront à prévoir pour enjamber le Doubs ailleurs que celle existant au Saut du Doubs, offerte par Gilbert Petitjean, industriel aux Brenets.

À Vaumarcus, grâce à une initiative locale qui mériterait d'être incluse dans le PDC, le Sentier des écoliers, menant de Montalchez à la cabane Perrenoud a été réhabilité.

Sentier du Lac: après 20 ans de délibérations, il reste encore des tronçons à finaliser et à améliorer. Il est heureux cependant de constater que, de Saint-Blaise à Marin, on peut enfin emprunter la Musinière.

Léonard Farron est chaleureusement applaudi.

Henri Cosandey passe la parole à Vincent Matthey.

4. Rapport du secrétariat

En cette année du 75^e, Vincent Matthey a décidé de présenter son rapport en 75 points, car il pense que c'est absolument passionnant. Il rassure rapidement l'audience en évoquant plutôt une intervention de 75 secondes.

Il relève à quel point il est agréable de travailler avec un comité et des bénévoles très réactifs.

Comme chaque année, l'activité du secrétariat de l'association s'est déployée durant l'année 2018 dans de nombreux secteurs; en voici les principaux éléments:

- Prises de procès-verbal lors d'une dizaine de comités par année et de l'assemblée générale par Monique Trottet Devaux.
- Gestion du courrier tout au long de l'année.
- Gestion des membres, avec l'envoi de l'appel de cotisation, ainsi que du programme des courses accompagnées, de l'invitation à l'assemblée générale, des factures d'abonnement au magazine Randonner.ch et des rappels en fin d'année.
- Gestion des abonnements Randonner.ch : 208 abonnements.
- Tenue de la comptabilité et présentations des comptes.
- Soutien du comité dans ses activités.
- Qu'il s'agisse de promotion, de marketing ou de divers projets, le secrétariat apporte son soutien au comité pour la réalisation de ceux-ci.

À la fin de l'année 2018, Neuchâtel Rando comptait 1'494 membres.

En 2018, le secrétariat a traité :

43 changements d'adresse, 102 adhésions, 147 démissions, décès et radiations.

Vincent Matthey profite de l'occasion de remercier tout le personnel de Tourisme neuchâtelois qui a pris une part active à l'administration de Neuchâtel Rando, plus particulièrement Mmes Monique Trottet Devaux et Sylvie Baillod.

Promotion: l'association dispose de plusieurs supports:

- o Brochure Sentiers pédestres
- o Cartes d'adhésion (disponibles au secrétariat)
- o Randonnées accompagnées (disponible au secrétariat et sur le site internet)
- o Site internet : statistiques de fréquentation pour 2018 : 18'332 visiteurs et 82'928 pages vues
- o Facebook / Instagram

Henri Cosandey passe la parole à Richard Cazes.

5. Rapport du coordinateur des courses accompagnées

Richard Cazes transmet son rapport annuel:

2018 a été une année de bouleversements dans la commission des courses, car il a été décidé d'établir le programme sur l'année civile.

Peut-être cela a-t-il eu une incidence sur la participation, puisque l'on est passé de 24 à 20 participants par course en moyenne, qui est un bon chiffre du point de vue des chefs de course.

On se réjouit de n'avoir annulé que 6 courses sur les 36 au programme, ce qui est très peu, comparativement aux années précédentes.

Dans le programme 2019, on peut constater que les chefs de courses ne manquent pas de références pour varier à l'extrême des randonnées qui ne sont pas forcément organisées loin du canton de Neuchâtel. La semaine dans les Alpes n'est plus au programme, mais celle le long des bisces est d'ores et déjà complète.

Richard Cazes a le plaisir de compter de nouveaux organisateurs de courses et il se recommande pour que les intéressés.e.s s'annoncent auprès de lui.

Il rappelle que le cours de chef de course est aussi ouvert aux dames, qui semblent souffrir de timidité: une seule dame a suivi le cours. Il ne faut pas hésiter, les chefs l'ayant suivi sont très positifs sur l'organisation et sont prêts à raconter leur expérience.

Il communique les dates de la prochaine session.

Le diplôme est assorti de cours de perfectionnement, tous les deux ans, organisés dans le cadre d'ESA par Valrando.

Il remercie les personnes qui l'ont aidé dans la rédaction du programme et demande d'applaudir les chefs de courses.

Henri Cosandey remercie Richard Cazes pour sa présentation.

6. Présentation des comptes 2018 a) rapport des vérificateurs de comptes – b) approbation des comptes 2018

Vincent Matthey informe que les comptes figurent dans le rapport aux pages 12, 14 et 15 et le bilan à la page 16.

Un changement de plan de comptable est intervenu en 2019 : de ce fait, certains comptes ont été divisés et ne présentent ainsi pas les mêmes sommes au budget. Par ailleurs, pour de nombreux postes, il est désormais convenu d'inscrire les recettes et les dépenses, par exemple, pour l'Assemblée générale, la torrée, etc.

Le total des recettes se monte à Fr. 283'957,95

Les dépenses s'élèvent à Fr. 283'587,56

Le bénéfice se monte à Fr. 370,39

Le capital au 31.12.2018 se monte à Fr. 141'352.12.

Ces comptes ont été soumis à la fiduciaire qu'il remercie pour son excellente collaboration.

Mme Séverine Perrinjaquet, de la Fiduciaire Müller Christie & Associés, représente l'organe de révision qui a contrôlé les comptes. Le rapport de vérification ne contient ni réserves, ni remarques. Elle remercie Sylvie Baillod et Vincent Matthey pour leur précieuse collaboration durant la révision.

Elle est prête à répondre à toute question.

Le rapport de l'organe de révision figure en p. 17 du rapport d'exercice.

Henri Cosandey propose d'accepter les comptes par un lever de main. Ce qui est fait à l'unanimité.

7. Budget 2019 - présentation et approbation

Henri Cosandey informe que le budget est présenté en page 18 et 19 du rapport d'exercice.

Comme on peut le constater, les recettes et les dépenses du budget 2019 correspondent, à Fr. 100.- près. À noter qu'une erreur s'est glissée, en page 18: le produit des ventes se monte à Fr. 1'400.- et non 1'500.-.

Henri Cosandey demande l'approbation du budget ce qui est fait par un lever de main, à l'unanimité.

Henri Cosandey remercie pour la confiance de l'Assemblée envers le comité.

8. Démissions et élections

Il n'y a pas de démissions annoncées au sein du comité.

Le président demande la validation de la réélection du comité en bloc.

Il s'agit de réélire, comme le mentionne nos statuts, l'organise de révision (tous les trois ans). Il est proposé de poursuivre notre collaboration avec la fiduciaire Muller & Christe, ce qui est accepté par l'assemblée.

Le président informe qu'à court à moyen terme, le comité devra se renouveler et il demande si des personnes sont intéressées à le rejoindre.

9. Divers

Éric Luthy, chef de course, a demandé que soit officiellement verbalisée, la façon de procéder suivante: le même montant de remboursement des déplacements est prévu pour tous les chefs de course, qu'ils soient détenteur d'un abonnement général pour les transports publics ou pas.

Henri Cosandey confirme que c'est désormais officiel et il en profite pour remercier les chefs de course.

Madeleine Hayoz, présidente de Fribourg Rando adresse un message à l'occasion du jubilé de Neuchâtel Rando. C'est toujours un grand moment de joie que de fêter l'anniversaire d'une association qui œuvre pour les autres. Cette capacité à durer est une belle preuve de réussite. Cela montre que les porteurs du projet ne se sont pas trompés. Au propre comme au figuré, c'est un beau chemin parcouru. Fribourg Rando remet à Neuchâtel Rando un cadeau chocolaté et à l'occasion des trois quarts de siècle de son président, un peu d'eau de vie en plus.

Henri Cosandey remercie Madeleine Hayoz pour ses paroles de soutien et de félicitations.

Le président évoque la parution, à l'automne prochain de la Nouvelle Revue neuchâteloise (NRN), dédiée à l'histoire de l'association et de la randonnée pédestre.

François Baumgartner transmet les salutations de Jura Rando et ses félicitations. Il informe sur la troisième édition des journées de la randonnée pédestre qui aura lieu du 20 au 23 juin 2019.

Vaud Rando adresse également ses félicitations à Neuchâtel Rando.

De la part de Genève Rando, Paul Everett se réjouit que, pour une fois, leur Assemblée générale n'ait pas lieu en même temps que celle de Neuchâtel Rando ou de Vaud Rando. Il assure qu'il sera là pour le centenaire de l'association.

Michel Forchelet s'enquiert d'un éventuel soutien financier pour remédier aux déprédations causées par les vététistes sur les sentiers. Léonard Farron informe qu'il facture parfois des frais de remise en état du balisage, mais la réparation des dégâts n'est pas à la charge de Neuchâtel Rando.

Raymond Béguin, agriculteur à La Sagne fait partie du comité Vache mère Suisse pour la région Neuchâtel – Jura – Jura bernois, qui porte une très grande attention à la cohabitation entre randonneurs et bovins. La grande force de Neuchâtel Rando est que les baliseurs prennent le temps de discuter avec les agriculteurs afin de trouver des solutions là où les sentiers utilisent les pâturages. Ce ne sont pas seulement les vaches mères qui sont concernées, mais aussi les bovins en complète stabulation libre. Ils ont moins de contact avec les humains et retrouvent un côté sauvage. Il y a également de plus en plus de randonneurs. Le premier conseil à donner est "ignorez-les!"

Henri Cosandey passe la parole à Michael Roschi, directeur de Suisse Rando, qui se réjouit d'être avec Neuchâtel Rando pour les 75 ans. À cette occasion, il offre une flèche de balisage en pain d'épices. C'est un grand plaisir pour lui de venir dans le canton où il a étudié. Il transmet les meilleurs vœux de Suisse Rando, à l'une des plus anciennes Associations cantonales de tourisme pédestre

(ACTP) créée au sein de Suisse Rando. L'association manifeste beaucoup d'enthousiasme pour le balisage mais aussi pour la promotion de la randonnée pédestre. Il salue l'engagement de Neuchâtel Rando pour la randonnée en Suisse.

Près de la moitié de la population suisse déclare randonner régulièrement sur un réseau utilisé par 80% des Suisses.

Il conclut par une petite anecdote. Les "Zuger Wanderwege" ont gardé le pain d'épices offert par Suisse Rando il y a 10 ans. Il conseille au comité de Neuchâtel Rando de ne pas le garder jusqu'au 100^e, mais de le déguster directement.

Henri Cosandey passe la parole à Laurent Favre qui remercie Neuchâtel Rando pour son aimable invitation à laquelle il a répondu, au nom du Conseil d'Etat, mais aussi en tant qu'enfant de la Pouetta Raisse. Il adresse ses félicitations pour les 75 ans de Neuchâtel Rando et de son président. Le Conseil d'Etat est un peu envieux face à une magnifique réélection in corpore et sans campagne.

Il salue la pérennité et la vitalité de l'association, ainsi que le travail de bénédictin du balisage, de l'entretien et de planification. Que ce soit sur les côtes, les prés, dans les gorges, dans le domaine public ou privé. Il faut aussi gérer la cohabitation avec les pratiquants du VTT ou les vaches.

Par le SPCH, on a les ingénieurs des ponts et chaussées, par Léonard Farron, on a notre ingénieur des ponts et chemins ou ponts en bois

Le diagnostic du PDC a été soumis à consultation: il a généré près de 500 remarques à évaluer pour un nouveau plan destiné à entrer en vigueur en 2020.

Avec le SAT, on va de l'avant pour le Sentier du Lac, qui sera complété de plusieurs nouveaux tronçons aux abords du lac dans les cinq prochaines années selon le Plan directeur des rives du Lac de Neuchâtel, qui a par ailleurs reçu une distinction au Flâneur d'Or 2017.

Il remercie Léonard Farron et Jean Schenk pour l'excellent travail réalisé.

Il revient brièvement sur l'importance de régler en bonne intelligence les conflits d'usage eu égard à l'augmentation du tourisme de masse. Certains sites naturels sont confrontés à une forte fréquentation. Afin de maintenir la belle attractivité du site dans l'optique d'un tourisme durable, il faut lutter contre le littering (décharges sauvages). La tâche est prise au sérieux par la sensibilisation (affiches), mais il n'est pas exclu que des sanctions soient prises afin de marquer les esprits.

La thématique des conflits d'usage fera bientôt l'objet d'un rapport d'information au Grand Conseil: sur le thème de la cohabitation pour le canton, Neuchâtel Rando est aussi concernée. Les loisirs dans la nature connaissent un succès bien mérité et Neuchâtel Rando y contribue de manière durable.

Il y a 75 ans, Neuchâtel Rando a été pionnière dans le domaine de la mobilité douce. En 1991, le canton l'a été avec le Plan directeur des chemins et la convention de balisage. Cette précieuse collaboration est restée très moderne puisqu'elle a été utilisée dans le nouveau plan pour la mobilité cyclable.

Le travail effectué par nos prédécesseurs était bien pensé et il salue encore une fois le travail précieux réalisé dans le beau canton de Neuchâtel.

Laurent Favre est chaleureusement applaudi.

Henri Cosandey lève officiellement l'assemblée à 11 h. 25.

Elle est suivie d'une conférence de Léonard Farron intitulée "Bref survol d'un chemin parcouru":

NEUCHÂTEL RANDO

La rédactrice du procès-verbal :

Monique Trotter Devaux

La Chaux-de-Fonds, le 22 novembre 2019





Espacité 1 | 2300 La Chaux-de-Fonds
T. 032 889 68 95 | F. 032 889 62 97
info@neuchatelrando.ch | www.neuchatelrando.ch
CCP 20-3563-0